

Rapport du HLPE sur les rôles de l'élevage dans le développement agricole durable

15 septembre 2016

Après un [rapport consacré à l'eau en 2015](#), le groupe d'experts de haut niveau du comité pour la sécurité alimentaire mondiale ([HLPE](#)) a publié en août 2016 un rapport consacré aux rôles de l'élevage en faveur d'un développement agricole durable. Compte tenu de sa place centrale dans l'agriculture mondiale en termes d'usage des sols, de poids économique, de gestion de la fertilité, de force de traction et de réserve de capital (*cheptel*), l'élevage représente en effet un axe majeur du développement agricole, soumis à des enjeux cruciaux, notamment économiques, alimentaires, nutritionnels, sanitaires et environnementaux.



Les auteurs font ressortir les défis globaux auxquels chaque grande catégorie de systèmes d'élevage est confrontée. Ainsi, les petites exploitations mixtes sont contraintes par un accès limité aux ressources et aux marchés, et possèdent des moyens d'adaptation limités. Les systèmes pastoraux sont, de plus, exposés à des conflits d'usage des ressources en eau et en terre, et représentent un enjeu majeur en termes de santé animale et de risques de zoonoses. Pour les systèmes herbagers, les principaux défis sont la gestion des herbages, la concurrence pour l'usage des terres et les conditions de travail. Enfin, les systèmes intensifs se heurtent à d'importants défis environnementaux, au développement de résistances aux antibiotiques et aux conséquences sociales de l'intensification (dévitalisation des zones rurales et vulnérabilité des travailleurs migrants). Ces élevages intensifs apparaissent aussi moins résistants et plus exposés aux risques économiques, l'intensification de la production par unité de surface se traduisant par une dépendance accrue aux prix d'achat et de vente.

Face à ces défis, les experts développent des recommandations transversales, comme la préservation et la gestion commune des ressources zoogénétiques, ou, dans la lignée des [rapports antérieurs du HLPE](#), la mise en place d'outils permettant de gérer et limiter l'instabilité des prix, notamment via le stockage de céréales. Ces recommandations sont déclinées pour les différentes familles de systèmes d'élevage. Ainsi, la sécurisation du foncier et des droits d'usage apparaît primordiale pour les petites exploitations mixtes et les systèmes pastoraux, tandis que les élevages

intensifs devront évoluer pour limiter leurs externalités environnementales négatives.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : [HLPE](#)